

# école de la construction!

fédération vaudoise des entrepreneurs

## Préparation à la formation Chef-fe d'équipe bâtiment et génie civil



### Partenariat:



Schweizerischer Baumeisterverband  
Société Suisse des Entrepreneurs  
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori  
Societad Svizra dals Impresaris-Constructurs

# Préparation à la formation chef-fe d'équipe bâtiment et génie civil

---

Au cours de leur formation, les travailleurs qualifiés acquièrent les bases scolaires nécessaires leur permettant de se préparer au concours d'entrée en vue du cours de chef-fe d'équipe du bâtiment et génie civil.

# Informations sur le cours

<b>Objectif</b>	Acquérir les bases nécessaires en mathématique, français et dessin en vue du concours d'entrée aux cours de chef-fe d'équipe du bâtiment et génie civil.	
<b>Conditions d'admission</b>	Etre en possession d'un CFC de maçon-ne ou de constructeur-trice de voies de communication	
<b>Certification</b>	Une attestation est délivrée aux participants.	
<b>Frais d'inscription</b> <i>sous réserve de modification</i>	Entreprise cotisante <b>CPR</b> <sup>1</sup> CHF 820.00	Entreprise non-cotisante CHF 960.00

<sup>1</sup>Les employés dont l'entreprise vaudoise cotise à la Contribution patronale pour la relève – CPR – de la Fédération vaudoise des entrepreneurs bénéficient d'une réduction aux coûts de formation pour le perfectionnement professionnel.

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout cours débuté est entièrement dû.
- La direction de l'Ecole se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.
- Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.
- Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80% selon le règlement de l'Ecole.
- La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.
- Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable

**Aide financière** Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile  
Les participants vaudois s'adresseront à l'École de la construction

**Durée** 9 samedis (cours); 1 samedi (concours d'entrée)

**Dates** de janvier à avril de chaque année

**Délai d'inscription** fin novembre de chaque année

**Renseignements et inscriptions** **Coordonnées en bas de la page**

## Cours de perfectionnement, **AACE**

Thèmes	Branches	Nbre
<b>Connaissances de base</b>	Calcul professionnel	24
	Dessin professionnel	24
	Français	24
	<u>Total du nombre de périodes</u> sous réserve de modifications	72